

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE BIRBES

## CLAUSE N°1 : OBJET

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société BIRBES et de son client dans le cadre de la vente de tout produit personnalisable vendus par ladite société.

Toute prestation accomplie par la société BIRBES, implique donc l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

## CLAUSE N°2 : PRIX

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande.

Ils sont libellés en euro et calculés hors taxe.

Par voie de conséquence, ils seront majorés au taux de TVA et frais de transport applicables au jour de la commande.

La société BIRBES s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandés aux tarifs indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

## CLAUSE N°3 : RABAIS ET RISTOURNE

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristourne que la société BIRBES serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

## CLAUSE N°4 : ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

## CLAUSE N°5 : MODALITE DE PAIEMENT

Les règlements des commandes s'effectuent :

- soit par cheque,
- soit par virement bancaire,
- soit par Paypal (frais de transaction à la charge de l'acheteur)
- soit par espèce
- soit par contre-remboursement (frais à la charge de l'acheteur)

Lors de l'enregistrement de la première commande, le règlement se fera à la commande par les moyens indiqués plus haut.

Par la suite, l'acheteur « professionnel », devra verser un acompte de 30% du montant total de la facture, le solde devant être payé à réception des marchandises .

Pour les acheteurs « particuliers », la société BIRBES se réserve le droit d'accorder un paiement en plusieurs fois à la condition d'envoyer plusieurs chèques datés aux dates d'encaissement souhaités.

La société BIRBES détient les droits de limiter les méthodes de paiement disponible pour le client basé sur la valeur de la commande, la destination ou autres critères objectifs.

La société BIRBES se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de rejet d'encaissement de cheque bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non paiement.

La société BIRBES se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige antérieur.

La société BIRBES se réserve le droit de demander au client des justificatifs d'identité pour confirmer définitivement la livraison de la commande. Cette vérification n'est pas systématique.

Lorsqu'elle survient, le client en est informé par email, dans les 24h (hors dimanche et jours fériés) suivant le paiement de la commande.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE BIRBES

Les informations énoncées par l'acheteur, lors de la prise de commande engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, le vendeur ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer le produit.

## CLAUSE N°6 : RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société BIRBES une pénalité de retard égale à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de livraison des marchandises.

Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxe de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du pris sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

## CLAUSE N°7 : EXECUTION DU CONTRAT

La vente devient effective à partir du moment où la société BIRBES reçoit de la part de l'acheteur le devis ou le bon de commande retourné et accepté par mail, courrier ou fax, avec la mention « bon pour accord », la signature et la date.

Lors de l'envoi par courrier électronique l'acheteur devra confirmer par un mail accompagné du devis et/ou bon de commande en pièce jointe.

Tous les mails de confirmation seront archivés durant plusieurs années et pourront être utilisés en temps que preuve d'acceptation.

## CLAUSE N°7 : CLAUSE RESOLUTOIRE

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause « retard de paiement », l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restants dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société BIRBES.

## CLAUSE N°8 : CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

La société BIRBES conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires.

A ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'une liquidation judiciaire, la société BIRBES se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre d'une procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

## CLAUSE N°9 : LIVRAISON

La livraison sera effectuée

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur,
- soit par au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

La livraison se fait soit par la Poste, soit par l'intermédiaire d'une société privée de livraison : la société « TCE ».

Le choix du mode de transport revient à l'acheteur au moment de la commande et ne saura engager de quelque manière que ce soit la responsabilité de la société BIRBES.

La livraison est réputée effectuée à la première présentation au client des produits commandés par les services postaux ou la société de livraison.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Les délais de livraison varient de deux à trois semaines ouvrables après réception du règlement.

Les délais de livraison peuvent varier en cas de difficultés d'acheminement, de rupture de stocks ou périodes de vacances qui seront alors signalés par courrier électronique au client. Les jours ouvrables ne comprennent pas les week-end et jours fériés. Pour les livraisons internationales et Dom Tom, en fonction des produits et des régions, les délais peuvent varier de plusieurs semaines

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE BIRBES

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra donner lieu au profit de l'acheteur à :  
-l'allocation de dommages et intérêts  
-l'annulation de la commande

Le risque du transport est supporté par l'acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorée lors du transport , l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé avec AR.

## CLAUSE N°10 : FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société BIRBES ne pourra être mise en œuvre si la non-exécution de l'une des obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure.

A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil.

## CLAUSE N°11 : CONTRAINTES TECHNIQUES ET DE PRODUCTION

La société BIRBES appliquera le BAT ou modèle joint à la commande par l'acheteur, ainsi que le choix de couleur, de typographie, de taille fait par l'acheteur au moment de la commande.

Elle ne pourra être tenue responsable des erreurs commises sur le BAT ou tout autre document fournis par ses soins.

Dans l'exécution du contrat, la société BIRBES possède les droits d'apporter de légères modifications sur les descriptifs brochures, catalogues et autres documents écrits ou électroniques concernant les caractéristiques du matériel, des couleurs, du poids, des mesures, des propriétés de production ou propriétés similaires tant qu'elles répondent aux demandes du client.

Il est impossible à la société BIRBES en tant que fournisseur de vérifier tous les motifs créés par les clients afin d'assurer la non-violation des droits d'un tiers. La société BIRBES se réserve le droit d'annuler toute commande suspecte où l'impression de motifs résulte dans la violation de droits d'un tiers.

Dans le cas où la marchandise à personnaliser est fournie par le client, la société BIRBES se réserve une marge d'erreur de 10%.

## CLAUSE N°12 : DROIT DE RETRACTATION

Si le client est un consommateur, il a le droit de rétracter sa commande sous 7 jours. Cette rétractation doit être prouvée par écrit ou texte expliquant la raison du retour à la société BIRBES.

En cas de rétractation d'une commande, le client est obligé d'accepter une valeur réduite, et un remboursement moindre pour la commencement de personnalisation qui a été réalisé sur les marchandises.

Les produits doivent impérativement être retournés à la société BIRBES dans un parfait état de revente, dans leur état d'origine et dans leur emballage.

Tout produit abîmé, endommagé, présentant une trace d'utilisation, dans un état différent de celui d'origine, ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, ne sera ni remboursé ni échangé.

Ce droit de rétractation ne comprend pas l'envoi de produits que la société BIRBES a produit selon les spécifications spéciales du client ou selon les besoins spécifiques d'un client individuel en conformité avec l'article « L 121-20-1 du Code de la consommation ».

## CLAUSE N°13 : DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE POUR L'IMPRESSION DE MOTIFS ET RESPONSABILITE

Lorsqu'un client crée un produit, avec une image téléchargée ou autre moyen (texte personnalisé), le client garantit à la société BIRBES que le produit créé ne viole pas les droits d'un tiers.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE BIRBES

Toute utilisation abusive de droits d'auteur et/ou usage de la violation de nom, de photo ou d'image sont la responsabilité du client. Le client assure aussi de la non violation de droits d'un tiers en personnalisant un produit.

En cas de réclamation pour la violation de droits d'un tiers, le client dégagera la société BIRBES de toute responsabilité.

Le client est entièrement responsable de rembourser la société BIRBES de tous les dommages engagés dans une procédure juridique.

## CLAUSE N°14 : RESPONSABILITE

La société BIRBES ne pourra pas voir sa responsabilité engagée pour les dommages indirects, ni pour les pertes de toutes natures (financières, commerciales, image, données, informations...) résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser le produit.

## CLAUSE N°15 : TRIBUNAL COMPETENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Marseille.